
CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Compte rendu de la réunion du Mardi 13 mars 2012

Présents : Mmes GAVA, BOUJU et CORBINEAU, M. JOUIN ;
Mmes BRINON-BOUCHET et GALEY, MM. DELALÉ, DESNEUX et GUIET
représentants des familles ;
Mmes CLÉMENT, infirmière et MARAIS, aide-soignante, représentantes du personnel.

Excusés : M. EDERY, Directeur par intérim, Mme VALNET, Cadre de santé, Mmes PUDEPIÈCE, DEMOUSSIS, représentants des familles ; Mmes PUDEPIÈCE et LIAUME, représentantes des résidents.

La séance débute à 14h35.

Approbation du Procès Verbal du CVS en date du 6 décembre 2011 :

Sans remarques particulières sur le précédent procès verbal, celui-ci est adopté à l'unanimité et sera donc affiché sur le panneau prévu à cet effet.

Amélioration des toilettes :

Un net progrès a été constaté sur la toilette des résidents depuis le cas évoqué lors du dernier Conseil de la Vie Sociale. Mme BRINON rappelle que les résidents doivent être changés quand même l'après midi et vers 16h00. Les résidents ayant une sonde doivent également être pris en compte lors du change de l'après midi contrairement à ce qu'il aurait été dit à une famille. Cela sera revu en équipe.

Repas du soir :

Les résidents trouvent qu'il n'est pas adapté. La soupe est trop légère, les plats ne sont pas appétissants, il y a trop de viande hachée et de lardons.

Mme GAVA partage ce point de vue, cela a même été évoqué lors de la Commission de Menus qui a eu lieu la veille, à laquelle participent toujours trois résidents différents.

Par ailleurs, le goûter est de plus en plus consistant, une pâtisserie maison est souvent proposée par les cuisines et chaque mardi, un atelier pâtisserie est fait avec quelques résidents pour le goûter.

Médicaments :

Des oublis de médicaments ont été notifiés récemment, Mme CLÉMENT, infirmière, signale que la préparatrice en pharmacie, qui vient 3 heures 3 fois par semaine pour préparer les piluliers des résidents, a pu faire ces erreurs. Une nouvelle procédure va être mise en place afin d'éviter toute erreur dans la préparation des médicaments.

Le monopole de la pharmacie est alors remis en question. Leur service est cependant sans reproche, et lors de la mise en concurrence il y a six ans, ce sont les seuls à avoir proposé de venir 3 demi-journées par semaine et de revenir dès qu'il y a des changements d'ordonnance. Il pourrait néanmoins être proposé d'alterner régulièrement, tous les 3 ou 4 ans, entre les trois pharmacies de Montlouis, à condition d'obtenir les mêmes services.

La pharmacie à usage interne est également remise à l'ordre du jour. M. JOUIN signale qu'à Bléré elle est en cours de mise en place.

Rideaux :

Mme BRINON signale que les rideaux de sa maman n'ont jamais été lavés depuis qu'elle est dans sa chambre, soit depuis 4 ans. Mme GAVA trouve cela étrange et en fera part au service lingerie. M. JOUIN propose de mettre en place un calendrier de suivi. Les rideaux doivent être nettoyés deux fois par an.

Sèche cheveux :

Mme BRINON demande pourquoi il n'y a qu'un seul sèche cheveux au 2^{ème} étage alors qu'il y a, comme aux autres étages, deux salles de bains. Une commande a été passée récemment, Mme GAVA verra si chaque salle de bain possède son sèche-cheveux. On en profite pour parler des nouvelles coiffeuses, une vient le mardi et la seconde le jeudi.

Cependant, chaque résident est libre de faire intervenir le coiffeur de son choix en dehors de ces deux journées.

Carafes d'eau :

M. DESNEUX signale que l'eau des carafes n'est pas toujours changée régulièrement. Mme MARAIS signale que pourtant chaque chambre est visitée régulièrement pour cela. Mme BRINON ajoute que parfois quand elle est dans la chambre de sa maman, les aides soignantes changent l'eau de sa carafe mais pas celle de sa voisine. Mme GAVA indique que les fiches de poste le prévoient systématiquement. Cela sera rappelé aux équipes.

Réfection des chambres :

Trois chambres ont été repeintes en 2011, cinq à six le seront en 2012. M. DESNEUX propose que la chambre d'hôte soit une chambre « tiroir » pour installer les résidents le temps de la réfection. Mme GAVA répond que cela a été fait une fois pour une résidente autonome. Cette chambre est trop isolée et ne bénéficie pas d'appel malade pour les autres résidents.

Douches supplémentaires :

Certains résidents aimeraient avoir une douche supplémentaire par semaine, cela ne semble pas possible autant au niveau du personnel que du matériel ou du temps.

Tableau de ménage :

Lors du dernier Conseil de la Vie Sociale, il avait été proposé de faire un tableau de suivi qui serait affiché dans chaque chambre pour tracer le ménage. Il n'a pas encore été établi car une traçabilité existe déjà pour l'établissement dans le logiciel de soins. Il faut cependant mettre en place ce tableau car le problème du ménage revient régulièrement, notamment le week-end. Par ailleurs, la poubelle se trouvant devant la porte d'entrée de l'établissement devra être changée car elle n'est pas adaptée.

Animation :

Mise en place du projet tricot dans le centre ville de Tours le 17 mars projet qui sera poursuivi pour des associations caritatives. Échanges avec la crèche le 13 mars et avec le Centre de Loisirs de Montlouis le 14. Une fois par mois quelques résidents sortent en courses. Des Olympiades seront organisées le 22 mai. Le Pique-nique annuel aura lieu le 7 juin. Il y aura un concert le jour de la fête de la musique le 21 juin avec un petit marché d'exposants divers. Les couloirs du deuxième et troisième étage ont été décorés grâce aux ateliers et Mme CORBINEAU fera un atelier décoration de meubles avec les résidents hommes qui le souhaitent.

Après cette présentation, M. DESNEUX tient à signaler qu'il n'y a plus de grandes animations dans le foyer de vie. Marie-Christine explique que ce sont désormais des petits groupes d'activités différentes adaptés aux résidents en fonction de leurs capacités et de leurs souhaits car tous les résidents ne souhaitent pas participer. L'animation n'est pas une vitrine, il ne suffit pas de faire un grand Loto qui d'un œil extérieur semble mobiliser un très grand nombre de résidents mais parmi lesquels certains ne sont pas intéressés et d'autres ne suivent pas...

Le budget de l'animation est d'environ 7 000 € par an, comprenant les prestations mensuelles des anniversaires, l'achat de matériel, les sorties... Un ordinateur, offert par un partenaire, sera installé dans le foyer de vie et des ateliers découverte informatique pourront être proposés avec des logiciels adaptés pour les personnes âgées.

La psychologue, Mme BOURRY, a évoqué un projet Wii, console de jeu proposant des parties virtuelles de sports tels que le tennis, le golf ou encore le bowling. Mais les avantages de cette installation sont encore à analyser. Une borne musicale Mélo va être installée dans le foyer de vie. Les résidents pourront tour à tour choisir la chanson qu'ils veulent diffuser et des jeux ludiques alliés à la musique pourront être programmés. Très maniable, cette borne pourra être montée dans chaque étage.

Les télévisions des 2^{ème} et 3^{ème} étages ont été changées, et la musique des cuisinettes adaptée aux résidents. Mme GALEY demande pourquoi une annonce recrutant 3 aides soignantes a été diffusée. Mme GAVA répond qu'il va y avoir 2 départs en congés maternité, et un départ en formation modulaire.

M. DELALÉ signale que le beau temps arrivant, il faudrait voir à ressortir les salons de jardin et les fauteuils. M. DESNEUX apprécie le fait que les agents de l'Unité Alzheimer sortent très régulièrement en ballade dans le parc avec les résidents.

Concernant les élections du Conseil de la Vie Sociale, une note d'information sera adressée aux familles avec la facture d'avril. Les élections se dérouleront très probablement un vendredi de juin, de façon à mobiliser davantage de familles. L'appel à candidature sera également lancé début avril pour les représentants des résidents ainsi que des familles.

Le refus que M. AUDIGOU avait avancé pour que la permanence monte dans les étages est maintenu. Les représentants des résidents sont là pour aller recueillir les doléances auprès des résidents, non les représentants des familles.

Le procès verbal du précédent Conseil de la Vie Sociale sera également ajouté à la facture d'avril.

Conseil d'Administration de janvier :

Ce fut un Conseil d'Administration relativement court concernant les décisions modificatives et réajustements de compte à compte. L'assistant Maître d'Ouvrage était présent pour évoquer le projet de reconstruction. Le problème de financement est toujours d'actualité. Sur les 17 millions d'euros que représentent ce projet, 5 millions sont manquants. Il va cependant falloir y trouver une solution car le problème de la vétusté va se poser dans les 10 prochaines années.

Qu'en dit le Conseil Régional ? Il faudra renégocier avec eux lors de la signature du prochain contrat État/Région qui se termine en 2013. Le

Conseil Général veille rigoureusement à ce que le prix de journée d'une chambre ne dépasse pas 60€, et cela limite la capacité d'emprunt à 8 millions d'euros.

Bilan du CVS 2009-2012 :

Mme GALEY signale que les membres du Conseil de la Vie Sociale élus en 2009 ont en quelque sorte mis en place ce conseil qui était alors à l'abandon. Ils ont également proposé de faire intervenir les Blouses Roses, demande à laquelle l'établissement a répondu favorablement : les Blouses Roses interviennent désormais chaque lundi depuis janvier 2011. Du personnel référent a également été mis en place à chaque étage sur leur proposition. Mme CORBINEAU a obtenu un téléphone mobile au service animation. On peut également constater une amélioration au niveau de la nourriture grâce aux réclamations des familles et des résidents. L'installation de la TNT, et la musique d'ambiance dans chaque étage font aussi partie de ce qui a été apporté par le Conseil de la Vie Sociale.

Le dernier Conseil de la Vie Sociale de ces membres élus en 2009 vient de se tenir, aucune date n'est donc retenue pour le prochain. Il sera fixé probablement en septembre, la date sera retenue après les élections de juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h10.

